



Ressources pour les enseignants et les formateurs en français du tourisme

Activité pour la classe : CFTH

Crédit : Marie-José BACHMANN

Un peu de géographie, entre autres notions de base

Province et région

Cette fiche contient :

- *un texte informatif sur les notions de province et de région*
- *des activités de recherche qui seront prétexte à explorer certains aspects de l'histoire et de la géographie de la France*
- *une activité sur les noms des habitants de quelques régions ou provinces*
- *le corrigé*

A. La province est une région naturelle

Les peuples gaulois occupaient le territoire de **la Gaule** (c'est-à-dire à peu près l'Hexagone, plus la Belgique) avant la conquête romaine. Ils étaient une soixantaine, regroupant quelque 500 tribus. Si les Eduens, les Séquanes et les Bituriges ont laissé peu de traces aujourd'hui, du moins dans le langage moderne et la toponymie, il n'en est pas de même des Parisii qui ont donné leur nom à Paris, ou des Arvernes qui peuplaient l'Auvergne actuelle.

Le nom de la Provence, lui, provient du mot latin « provincia » que les Romains avaient attribué au premier territoire conquis en Gaule, territoire qui comprenait le bassin du Rhône depuis le confluent de la Saône jusqu'à la Méditerranée et allait des Corbières et des Cévennes jusqu'aux Alpes. L'évolution phonétique a transformé ce mot latin en « proensa » (ancien provençal), puis en « provence ». La Provence est donc aujourd'hui une province parmi d'autres, une province bien particulière.

A l'époque gallo-romaine, la notion de province désignait cependant, en règle générale, le territoire occupé par un peuple gaulois. Ces provinces sont donc des entités naturelles, historiques, qui ont une originalité suffisante pour se démarquer. Jusqu'au début du XX^e siècle, époque à laquelle l'Etat français centralisateur a cherché à gommer les particularismes régionaux en luttant notamment contre les dialectes locaux¹, chacune a conservé une certaine spécificité de l'espace, de l'histoire, une identité géographique et culturelle, ses coutumes, ses traditions, son costume local, sa gastronomie, ainsi que son « patois ».

Au temps de la féodalité, au Moyen Âge, sous l'**Ancien Régime**, c'est-à-dire jusqu'à la **Révolution française**, elles constituaient les fiefs des seigneurs ou de leurs vassaux. Le système féodal pyramidal faisait qu'une petite province pouvait être englobée dans une autre

¹ Il était interdit, par exemple, de parler « patois » à l'école.

plus grande. Ainsi, par exemple, la Bresse faisait partie de la Bourgogne. C'est la raison pour laquelle il est impossible de dénombrer exactement les anciennes provinces.

Certaines sont plus connues que d'autres en vertu de l'importance historique et du rang du personnage qui en était le maître. Ainsi l'Anjou, la Bourgogne, l'Orléanais ... Si le seigneur était un duc, son fief était un duché ; le comté, lui, appartenait à un comte.

D'autres sont familières aux Français par des personnages littéraires. Ainsi, la Gascogne est le pays du fameux mousquetaire D'Artagnan, héros d'Alexandre Dumas.

L'ancien comté du Perche était, à la fin de l'Ancien Régime, une des plus petites provinces du royaume. La Révolution (1789-1799), en créant **les départements**, le démantèlera. Il sera partagé entre l'Orne, l'Eure-et-Loir, la Sarthe et le Loir-et-Cher. Cependant, quand aujourd'hui on va en vacances dans le Perche, on pense à un certain paysage, à une certaine façon de vivre ses loisirs. Son identité régionale perdure.

B. La région est une entité administrative

Une difficulté dans la différenciation des « provinces » et des « régions » vient du fait que les noms des anciennes provinces ont souvent été repris pour dénommer les régions modernes sans que les territoires coïncident totalement. Certes, certaines régions ont eu plus de chance que d'autres : il est facile de situer la Bretagne, l'Aquitaine, la Lorraine, l'Alsace ... Mais peut-on deviner ce qu'est l'Île-de-France ? Ou la région PACA, si l'on n'en développe pas le sigle ?

Les 22 régions administratives de la France métropolitaine sont basées sur les départements : elles en regroupent entre 2 (Alsace, Corse, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais) et 8 (Île-de-France, Rhône-Alpes). Elles ont été créées à partir de 1956, réorganisées et dotées de prérogatives nouvelles tout au long de la deuxième moitié du XX^e siècle, notamment avec la loi sur la décentralisation en 1982. La région est une **circonscription administrative**, une **collectivité locale**, au même titre que **la commune** et le département. Elle est administrée par le préfet de région.

Mais, puisque les régions sont basés sur les départements, il est intéressant de comprendre comment l'Assemblée constituante élue en 1789 a délimité les contours de ces derniers. Sur quels critères ? Le critère essentiel a été qu'il devait être possible de se rendre à la ville principale du département, de n'importe quel endroit de cette portion de territoire, en moins d'une journée de cheval. Il fallait que la nouvelle division territoriale soit facile à gérer par son chef-lieu.

Quant aux noms donnés à ces entités, ils ne devaient en aucun cas rappeler le découpage féodal ; le choix se fit donc en fonction de critères géographiques et se porta le plus souvent sur le nom de la rivière qui traversait le territoire ou sur celui de la montagne qui le dominait.

Comme nous venons de le voir, la notion de région fait partie du vocabulaire administratif. Elle ne fait pas rêver... Alors, les **Conseils régionaux**², c'est-à-dire les assemblées d'élus et les services administratifs qui se trouvent à la tête de chaque région, axent leur communication souvent sur les noms des anciennes provinces ou ceux de terroirs particuliers,

² Cf. les sites Internet des Conseils généraux ou des Comités régionaux de tourisme. Ex. : www.cr-paca.fr

car ceux-ci, en évoquant davantage l'idée de « racines », de tradition, de nature, sont plus aptes à attirer les touristes.

C. « Province », un mot connoté

En raison du système français très centralisé, de l'énorme prépondérance démographique, économique et culturelle de la capitale et de la région parisienne, tout ce qui n'est pas Paris et l'Île-de-France se trouve un peu dévalorisé. Ce fut vrai surtout aux XIX^e et XX^e siècles, un peu moins aujourd'hui. Ainsi, pour son ascension sociale, on « montait à Paris », et, si le succès n'était pas au rendez-vous, on retournait dans sa province. Les allures « provinciales » vous trahissaient et on disait de vous d'un air légèrement méprisant : « Il arrive de sa province ». Cela signifiait que vous étiez maladroit, que vous manquiez d'ouverture d'esprit, que vous étiez peu cultivé, en tout cas peu à l'aise dans les salons mondains...

Depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, on peut « couper la France en trois » : **Paris, la banlieue, la province**. Même si l'on habite Lyon ou Marseille, on habite en province. La province, c'est donc la France moins la capitale et sa banlieue. C'est ainsi qu'un artiste fait une tournée en province, avant ou après son spectacle à Paris. On parle aussi des journaux de province par opposition aux journaux nationaux.

Cependant, la nuance légèrement péjorative attachée à la notion de « province » conduit de plus en plus les Français à abandonner ce vocable et à lui préférer désormais l'expression « en région », plus neutre et surtout plus conforme à la réalité. Mais « en région » signifie tout de même : n'importe où en France sauf en **région parisienne**, donc sauf en **Île-de-France** (qui est pourtant bien une région)... Sur ce plan-là, rien n'a changé !

Activités

Aidez-vous d'un atlas, d'une encyclopédie et d'Internet pour répondre aux questions suivantes.

1. A propos de la Gaule et des Gaulois :
 - a) Comment s'appelait le chef gaulois qui a été vaincu par les armées romaines en 52 av. JC à Alésia ? Quel était le nom du chef des Romains ? Les historiens ne sont pas sûrs de l'endroit où se situait Alésia. Plusieurs sont possibles. L'un deux est dans le département de la Côte-d'Or, en Bourgogne (cf. www.cotedor-tourisme.com ; visites et patrimoine ; sites et monuments historiques) ; l'autre est dans le Jura (dans un moteur de recherche, tapez Alésia Jura). Quel est le nom de ces deux localités ?
 - b) Un autre Gaulois est très connu grâce à une bande dessinée. Qui est-ce ? Qui sont les auteurs de cette bande dessinée ?
 - c) Comment s'appelait Paris à l'époque gallo-romaine ?
2. Dans quelle région de France se situent les Corbières ? Quelle est la principale production agricole locale ?
Consultez le site : <http://www.ville-florac.fr/>. Cliquez dans la rubrique : tourisme. Quel parc national peut-on visiter si l'on séjourne à Florac ? Quel grand site

- touristique national se trouve non loin de là ? La région autour de Florac est située au sud-est d'un grand massif montagneux. Lequel ? Dans quel département est située la ville de Florac ? De quelle région fait partie ce département ?
3. Qu'ont en commun les trois villes de Nogent-le-Rotrou, Mortagne, Bellême ?
Rendez-vous sur le site : <http://www.le-perche.org/>. Des circuits thématiques permettent de découvrir le patrimoine du temps passé. Parmi eux, à vélo ou en voiture, on pourra voir « les ancêtres de nos horloges et montres »... c'est-à-dire ?
 4. Quelle est l'origine du nom « Languedoc » ? Comment s'appelle la langue régionale du sud de la France ? (terme général englobant plusieurs dialectes locaux du sud)
Vous pouvez consulter le site : http://www.lexilogos.com/etymologie_oil_oc.htm
 5. A propos de la région Île-de-France
Le site du Conseil général <http://www.iledefrance.fr/> vous permettra de répondre aux questions suivantes :
 - a) Avant 1964, la Région parisienne était composée de trois départements. Lesquels ?
 - b) Depuis 1964, combien de départements constituent l'Île-de-France ?
 - c) Chaque département français est identifié par un numéro. Quel est le numéro attribué à Paris ?
 - d) Comment s'appellent les habitants de l'Île-de-France ? Quel est leur nombre ? Quel pourcentage de la population française ce nombre représente-t-il ?
 - e) Décrivez le logo de la région Île-de-France.
 6. Les noms des habitants
Comment s'appellent les habitants des provinces ou régions suivantes ?

l'Alsace	
l'Auvergne	
la Bourgogne	
la Bretagne	
la Corse	
la Flandre	
la Lorraine	
la Normandie	
la Savoie	

7. La langue bretonne est encore vivante, même si peu de personnes la parlent. Aimeriez-vous savoir le nom de votre pays en breton ? Alors rendez-vous sur le site :
<http://www.geobreizh.com/breizh/fra/monde-langues.asp>
8. Si vous vous intéressez aux costumes traditionnels :
<http://filetsbleus.free.fr/costume/coiffes.htm>
<http://www.folklore-var-provence.com/costumes.php>

Réponses

1. Vercingétorix a été vaincu à Alésia par Jules César.
En Côte-d'Or : Alise-Sainte-Reine
Dans le Jura : Chaux-des-Crotenay
Le personnage d'Astérix a été imaginé par René Goscinny et Albert Uderzo.
Paris s'appelait Lutèce.
2. Les Corbières sont dans la région Languedoc-Roussillon. La principale culture locale est la vigne qui donne le vin des Corbières.
De Florac, on peut visiter le parc national des Cévennes et les gorges du Tarn.
Cette région est au sud-est du Massif central. Florac est dans le département de la Lozère qui fait partie de la région Languedoc-Roussillon.
3. Les trois villes sont situées dans le parc naturel régional du Perche.
Les « ancêtres de nos horloges et montres » sont les cadrans solaires.
4. L'origine est : langue d'oc. Dans le sud de la France, « oui » se disait « oc » ; dans le nord, on disait « oil ». La langue du sud est l'occitan.
5. a) La Région parisienne était composée de trois départements : la Seine, la Seine-et-Oise, la Seine-et-Marne.
b) A partir de 1964, l'Île-de-France compte huit départements.
c) Paris est à la fois une ville et un département ; son numéro : 75.
d) Les habitants s'appellent les Franciliens. Ils sont 11 millions, ce qui représente 19% de la population française.
e) Le logo de la région Île-de-France est une étoile rouge à huit branches (qui symbolisent les huit départements) suivie du nom de la région en lettres rouges.
6. Les noms des habitants

l'Alsace	les Alsaciens
l'Auvergne	les Auvergnats
la Bourgogne	les Bourguignons
la Bretagne	les Bretons
la Corse	les Corses
la Flandre	les Flamands
la Lorraine	les Lorrains
la Normandie	les Normands
la Savoie	les Savoyards